Nations Unies S/2025/611

Conseil de sécurité

Distr. générale
30 septembre 2025
Français
Original : anglais

Examen stratégique de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2755 (2024) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a prié le Secrétaire général de lui présenter un examen stratégique de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) comprenant des recommandations visant à accroître l'efficience et l'efficacité de la structure globale de la MANUL, en classant les tâches et les ressources par ordre de priorité, l'objectif étant de faciliter un processus politique durable et d'assurer la présence effective de la Mission dans toute la Libye dans les limites des ressources disponibles. Conformément à la demande du Conseil de sécurité, dans le cadre de l'examen, fondé sur une analyse de la dynamique du conflit en Libye, il a été procédé à l'évaluation de l'orientation stratégique, de la performance, de la configuration et de la présence de sécurité de la Mission. L'examen a également porté sur les réalisations de la Mission depuis son examen stratégique indépendant de 2021 et les obstacles à l'exécution de son mandat. L'accent a été mis sur le rôle joué par la Mission dans la facilitation du dialogue intra-libyen concernant les questions politiques, l'économie, la sécurité, la réconciliation nationale et les droits humains, ainsi que dans le renforcement du cessez-le-feu.

2. L'équipe chargée de l'examen stratégique a constaté que la MANUL était toujours une présence stabilisatrice essentielle, bien que sa capacité de remplir son mandat principal ait été limitée par la fragmentation nationale, des contraintes internes et l'évolution du cadre géopolitique. Dans un contexte national marqué par des divisions persistantes, une ingérence extérieure et le désenchantement du peuple libyen, il est recommandé que, concernant le volet politique, la MANUL se concentre davantage sur un unique objectif stratégique, à savoir rendre possible un processus politique crédible et inclusif qui rétablisse la légitimité nationale et la cohérence institutionnelle, et que la structure et la présence sur le terrain de la Mission soient alignées sur ce mandat principal.

3. L'examen a été mené par une experte externe, Daniela Kroslak, épaulée par des représentantes et représentants des Départements des affaires politiques et de la consolidation de la paix, des opérations de paix, de l'appui opérationnel et de la sûreté et de la sécurité, ainsi que du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Bureau de la coordination des activités de développement. En l'espace de quatre mois, l'experte externe a tenu plus de 130 réunions en présentiel et en ligne

25-14398 (F) 061025 101025

Merci de recycler

avec des interlocutrices et interlocuteurs libyens, des représentantes et représentants d'États Membres, d'organisations régionales, de la MANUL et d'autres entités des Nations Unies. Elle a également rencontré des spécialistes indépendants de la Libye, notamment lors d'une visite en Libye et en Tunisie effectuée du 12 au 27 juin 2025 afin d'avoir des échanges à Tripoli, à Benghazi et à Tunis.

II. Contexte actuel

4. Plus de 14 ans après la révolution de 2011 et la chute de l'ancien régime, la Libye demeure enlisée dans une fragile transition marquée par une violence chronique, l'éclatement et la division des institutions, et la solide implantation de groupes armés puissants. Le mandat de l'administration et des organes législatifs en place a expiré il y a bien longtemps. En l'absence d'une constitution arrêtée d'un commun accord et du fait que les élections nationales n'ont pas pu avoir lieu en décembre 2021, les interprétations contradictoires des accords politiques, des plans de progression de la transition et des instruments juridiques provisoires contribuent à ce que les positions se figent dans l'impasse actuelle.

5. Après que les élections nationales prévues en décembre 2021 n'ont pas pu avoir lieu, le paysage politique de la Libye s'est caractérisé par une impasse prolongée et deux centres du pouvoir distincts : le Gouvernement d'unité nationale à l'ouest et l'Armée nationale libyenne à l'est et au sud. Dans l'ouest du pays, en l'absence d'institutions solides, souvent, la sécurité est assurée de facto par les groupes armés hybrides. Ces groupes se disputent le territoire, les ressources, le contrôle des activités illicites et l'influence institutionnelle, ce qui a entraîné des violences répétées touchant souvent la population civile. En mai 2025, l'assassinat d'un chef d'un grand groupe armé a déclenché des affrontements parmi les plus meurtriers ayant eu lieu à Tripoli depuis 2011. Les dirigeants politiques et institutionnels libyens n'ayant pas de projet commun concernant le dispositif national de sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les différents groupes armés ne sont guère encouragés à suivre d'autres voies.

6. Dans l'est du pays, les structures administratives qui font pendant à celles de l'ouest du pays se sont consolidées au fil du temps, notamment une structure militaire, des organes exécutifs et des institutions économiques, ce qui a entravé les efforts d'unification des institutions nationales. Dans le sud du pays, la situation reste marquée par des rivalités tribales et des dynamiques complexes en matière de sécurité, notamment la présence de combattants étrangers et de mercenaires, ainsi que les mouvements transfrontaliers et les activités de réseaux criminels, y compris le trafic. Malgré des ressources naturelles abondantes, le sud de la Libye demeure marginalisé sur les plans politique et économique. Les communautés amazighe, tebou et touareg – qui constituent les trois groupes autochtones non arabes reconnus du pays – ne sont pas bien représentées dans les institutions publiques.

7. Dans ce paysage fragmenté, nombre d'États Membres ont fait primer les intérêts nationaux sur la diplomatie collective. Ils ont des échanges parallèles avec chacun des deux camps, ce qui contribue à progressivement normaliser le statu quo et n'encourage pas les acteurs libyens à favoriser le dialogue ou de véritables compromis politiques.

8. Dans ces circonstances complexes, en 2024, des élections locales se sont déroulées de manière pacifique dans 56 municipalités dans tout le pays, un rare exemple d'exercice démocratique. Bien que seuls 30 % des électeurs inscrits étaient des femmes, pour la première fois, une femme a été élue maire en Libye. Des élections locales ont eu lieu dans 34 autres municipalités, principalement dans l'ouest de la Libye, en août 2025 mais n'ont pas eu lieu dans 29 autres municipalités,

principalement dans l'est et dans le sud du pays. Les conseils municipaux nouvellement et récemment élus représentent actuellement les seuls organes démocratiquement légitimes en Libye, mais leur influence sur la gouvernance nationale est limitée.

9. Le cadre juridique des élections, dont des dispositions sont litigieuses, notamment en ce qui concerne les critères d'éligibilité des candidats à la présidence et l''enchaînement et le rattachement des élections législatives et présidentielle, constitue un des principaux obstacles empêchant de mettre fin à l'impasse. Ces questions peuvent être réglées sur le plan juridique mais elles continuent de créer des divisions sur le plan politique, de crainte qu'il n'y ait qu'un seul gagnant. En l'absence d'une constitution globale qui traite les questions fondamentales de gouvernance, de séparation des pouvoirs et de partage des ressources, l'état d'esprit dominant est qu'il s'agit d'un jeu à somme nulle, chaque acteur considérant que tout gain réalisé par un adversaire signifie qu'il a perdu. Un tel raisonnement fait que la menace et l'emploi de la force restent des outils politiques couramment utilisés et que le dialogue et le compromis sont largement rejetés.

10. Le statu quo a été maintenu surtout du fait que la Libye est extrêmement riche en pétrole, ce qui l'a aidée à éviter que les institutions ne s'effondrent alors même que l'intégrité et l'efficacité de ses organismes économiques et organismes de contrôle ont été profondément réduites. La Banque centrale de Libye, la National Oil Corporation et la Cour des comptes libyenne ont toutes connu des querelles de pouvoirs et leur fonctionnement a été perturbé, les acteurs politiques et armés se disputant le contrôle des ressources.

11. Depuis 2014, la Libye n'a pas de budget national unifié. De ce fait, le Gouvernement d'unité nationale et les autorités de l'est du pays ont obtenu des fonds publics au moyen de flux parallèles de recettes et de virements ponctuels provenant de la Banque centrale de Libye. Rien qu'au premier trimestre 2025, le déficit de change de la Libye atteignait 4,6 milliards de dollars, un chiffre proche du déficit de change de 5,2 milliards de dollars enregistré pour l'année 2024. En avril, la Banque centrale a dû dévaluer le dinar libyen, ce qui a fait craindre que la relative stabilité macroéconomique du pays ne commence à être troublée.

12. Au cours des premières années qui ont suivi la révolution, les autorités de transition sont parvenues à démanteler la plupart des structures du régime en place avant 2011 mais n'ont pas été en mesure de consolider des institutions unifiées et compétentes ou d'établir un nouveau contrat social entre l'État et ses citoyens. La Libye n'a toujours pas adopté de modèle de gouvernance cohérent permettant d'établir de véritables liens entre l'autorité centrale et l'échelon local. Les conseils municipaux fonctionnent avec des ressources limitées et, souvent, ne sont pas en mesure d'assurer des services publics essentiels.

13. Le taux de chômage des jeunes, qui avoisine les 50 %, fait que les jeunes, en particulier les jeunes hommes, risquent d'être recrutés par des groupes armés et des réseaux criminels. Par ailleurs, bien que l'égalité des sexes soit consacrée par la loi, les femmes continuent de faire face à d'énormes obstacles structurels : leur participation à la population active reste faible ; à travail égal, elles sont souvent moins bien rémunérées que les hommes ; leur accès à la terre et à la propriété est limité ; elles sont également nettement sous-représentées dans les processus de prise de décisions et dans la vie politique, ce qui sape les efforts visant à parvenir à une gouvernance inclusive et à une paix durable.

14. L'état de droit est mis à très rude épreuve. Les violations et cas de non-respect du droit international humanitaire et du droit international des droits humains imputables aux services de sécurité, aux forces publiques et aux groupes armés continuent d'être systématiquement consignés. Les attaques contre les juges, les

procureurs et les avocats, les violations persistantes des garanties de procédure et les mesures qui compromettent l'indépendance de la magistrature sont autant de signes que la protection juridique est extrêmement faible. Pour nombre de victimes de violations flagrantes des droits humains, notamment les personnes touchées par les atrocités commises à Mourzouq en 2019 et à Tarhouna entre 2013 et 2022, la perspective d'obtenir justice et d'amener les responsables à répondre de leurs actes demeure lointaine.

15. En l'absence d'un processus de réconciliation national global, fondé sur les droits et axé sur l'être humain, les cycles de violence, les griefs et l'impunité persistent. Les responsables politiques rivaux ont politisé les efforts de réconciliation, dont sont exclus des groupes clés, en particulier les femmes, les jeunes, les communautés non arabes, la société civile et les représentants des victimes. Les arrestations et détentions arbitraires, notamment de représentants de la société civile et d'acteurs politiques, ainsi que le rétrécissement de l'espace civique, rendent une réconciliation fondée sur les droits encore plus difficile à assurer. La promotion des discours de haine et de l'extrémisme dans les médias sociaux envenime la discorde et pose d'autres dangers.

16. La fragile stabilité qui prévaut actuellement dans un paysage politique et institutionnel marqué par la discorde n'est ni fixe ni durable. Bien que les accords temporaires conclus entre les principales parties prenantes aient permis d'éviter jusque-là des hostilités à grande échelle, les luttes de pouvoir pour le contrôle des ressources et des institutions pourraient faire imploser l'État. Faute de redynamisation d'un processus politique, sous la conduite de l'ONU et avec le soutien de la communauté internationale, en vue de proposer de nouveaux moyens crédibles de parvenir à une Libye unie et stable, administrée par des institutions légitimes, il est probable que la division de facto de l'État s'accentue encore et que les tendances négatives qui y sont associées s'accélèrent. Dans le pire des cas, des pressions politiques et économiques croissantes pourraient dégénérer en une reprise d'un conflit armé à grande échelle.

III. Réalisations et obstacles à l'exécution du mandat

A. Réalisations

17. Depuis le précédent examen stratégique, mené en 2021, la MANUL a maintenu une présence visible et active en Libye et mené des activités dans des domaines très divers concernant le processus politique, la sécurité, les droits humains et les institutions. La capacité de la Mission à faire face aux situations de crise, à gérer les foyers de conflit et à apporter un appui technique a contribué à la stabilité et a permis d'éviter la reprise de violences à grande échelle. Cela étant, ces efforts n'ont pas abouti à de nets progrès vers un règlement politique du conflit.

Processus politique et électoral

18. Depuis que les élections présidentielle et législatives prévues en décembre 2021 n'ont pas pu avoir lieu, la MANUL s'emploie à s'attaquer aux causes profondes du report des élections et à raviver le processus politique, alors que l'impasse s'aggrave. Juste après, la MANUL a apporté un soutien à la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la Libye, qui a mené les efforts de médiation et la mission de bons offices en attendant qu'un nouveau représentant spécial ou une nouvelle représentante spéciale du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la MANUL soit nommé(e). Entre les mois d'avril et de juin 2022, la Conseillère spéciale a facilité quatre séries de pourparlers entre la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État au Caire et à

Genève afin d'établir un cadre constitutionnel viable pour les élections. Des progrès ont été faits mais ils n'ont pas abouti à un accord en raison de pressions exercées par les détenteurs du pouvoir en Libye. L'impulsion initiale en direction d'un accord a mis en évidence les possibilités ouvertes par les efforts de médiation de la Mission et montré qu'il était difficile de transformer des socles de négociation en résultats durables, en particulier lorsque les parties libyennes manquaient de volonté politique et que l'influence constructive des États Membres ne se faisait pas suffisamment sentir.

19. En 2023, la perspective d'une nouvelle initiative politique de la MANUL par le Représentant spécial a amené la Chambre des députés à adopter une nouvelle modification à la déclaration constitutionnelle concernant l'organisation des élections. Après que cette modification a été adoptée, une commission mixte de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État s'est réunie à Bouznika (Maroc), en vue d'élaborer un nouvel ensemble de lois électorales, avec le soutien technique de la MANUL. Ces efforts n'ont toutefois pas non plus permis de rendre possible la tenue d'élections. Le nouveau cadre électoral contenait des dispositions contestées et présentait des écueils, ce qui n'a pas permis d'avancer sur la voie d'élections nationales.

20. Dans ce contexte, en janvier 2025, la MANUL a mis en place un comité consultatif réunissant 20 experts libyens, dont 7 femmes. Le comité avait pour mission de formuler des recommandations en vue de lever les obstacles qui continuaient d'entraver l'organisation d'élections nationales et d'envisager des moyens de faire avancer le processus politique. Les travaux du comité constituent un effort important visant à accroître la prise en mains par les Libyens et à faire évoluer la réflexion. Le comité a achevé ses travaux en mai. À la suite de consultations avec les parties prenantes libyennes, le grand public et les partenaires internationaux, la Représentante spéciale a annoncé en août une nouvelle feuille de route politique en vue de l'organisation d'élections nationales et de la réunification des institutions de l'État.

21. En complément des efforts de médiation et des bons offices de la Mission, une équipe intégrée de la MANUL et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) continue de faire partie de la Haute Commission électorale nationale, afin de fournir des conseils techniques et un appui opérationnel, notamment une assistance à la planification des élections, à l'inscription des électeurs et des candidats, au scrutin, au dépouillement des votes, à la gestion des données, à la sensibilisation du public et à la prise en compte des questions de genre.

22. Par ailleurs, la MANUL a joué un rôle majeur dans la facilitation du règlement de différends concernant la direction d'institutions clés. En août et en septembre 2024, les tensions entre le Conseil présidentiel et le Gouvernement d'unité nationale, d'une part, et la Chambre des députés, d'autre part, ont déclenché une crise à la tête de la Banque centrale de Libye qui a menacé de déstabiliser l'économie du pays. La MANUL a facilité les négociations qui ont abouti à un accord sur la nomination d'un nouveau gouverneur et d'un nouveau conseil des administrateurs de la Banque centrale, ce qui a permis de prévenir un effondrement de l'économie. En avril 2025, la MANUL a facilité la négociation d'un accord visant à harmoniser les structures entre les branches de la Cour des comptes libyenne de l'ouest et de l'est du pays, alors même que les désaccords politiques concernant la direction de la Cour persistaient. Ces mesures montrent que la contribution de la Mission à la gestion des crises est essentielle, notamment pour ce qui est de soutenir les réformes structurelles à long terme.

Application de l'accord de cessez-le-feu de 2020 et dispositif de sécurité provisoire

23. La MANUL a continué d'aider à apaiser les tensions en période de crise aiguë. En mai 2025, à la suite d'affrontements à Tripoli, des échanges entre la Mission et le Conseil présidentiel ont contribué à la mise en place d'un comité de trêve. En 2023 et 2024, la MANUL avait contribué à apaiser les tensions entre les forces de l'Armée nationale libyenne et les forces affiliées au Gouvernement d'unité nationale, en particulier dans le sud. La MANUL a également mis en place un mécanisme d'échange d'informations avec les comités de liaison du Niger, du Soudan et du Tchad, afin de faciliter le retrait des combattants étrangers et des mercenaires de Libye. Elle se concerte également avec une organisation non gouvernementale internationale au sujet du possible rapatriement de combattants tchadiens. Ces contributions techniques sont utiles, mais sont minimes par rapport à l'ampleur du défi.

24. La réunification des institutions de sécurité et les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration demeurent difficiles à réaliser compte tenu de la fragmentation politique observée et faute de stratégie de réunification arrêtée d'un commun accord par les acteurs libyens. Dans ce contexte, la Mission s'est avant tout efforcée de promouvoir des mesures de confiance entre les acteurs de la sécurité et de faciliter des initiatives de dialogue telles que des ateliers sur les codes de conduite, la protection des civils et la lutte contre la violence locale.

25. Depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu de 2020, la MANUL apporte un appui essentiel aux autorités libyennes, en particulier à la Commission militaire conjointe 5+5, pour ce qui est de maintenir l'attention sur le cessez-le-feu et de faire en sorte que la communication reste possible. Les premiers résultats obtenus ont notamment été les suivants : échanges de détenus ; réouverture de la route côtière entre Misrata et Syrte, pour laquelle les engins non explosés laissés par les autorités de l'est et de l'ouest du pays ont dû être neutralisés ; reprise des vols entre Tripoli et Benghazi ; amélioration de la mobilité et de l'accès à l'aide humanitaire. Néanmoins, les progrès sont à l'arrêt depuis, les contraintes politiques entravant la mise en œuvre intégrale de l'accord de cessez-le-feu. Le fait que la MANUL n'a pas pu déployer d'observateurs à Syrte, comme prévu dans la résolution 2570 (2021) du Conseil de sécurité, montre qu'il y a un décalage entre le mandat de la Mission et la possibilité de l'exécuter.

Promotion des droits humains, état de droit et justice transitionnelle

26. La situation des droits humains est difficile. En collaboration étroite avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernés, la MANUL a continué de jouer un rôle déterminant en ce qui concerne la surveillance et l'information relatives aux atteintes aux droits humains et violations de ces droits. Les préoccupations prioritaires sont les arrestations et les détentions arbitraires, les disparitions forcées, la torture et les décès en détention, les violations des droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile et atteintes à leurs droits, les restrictions de l'espace civique et la diffusion de discours de haine, et les violences sexuelles liées aux conflits. La Mission a également apporté un appui à l'élaboration de projets de lois sur la liberté d'association, la prévention de la violence à l'égard des femmes et la réconciliation et la justice transitionnelle. Cela étant, l'impasse politique fait que l'adoption de ces textes est au point mort.

27. La MANUL a par ailleurs dispensé une formation complète sur le renforcement des capacités à plus de 240 acteurs des secteurs judiciaire et pénitentiaire. La Mission s'est en outre activement employée à mobiliser davantage les jeunes et les femmes, notamment dans le cadre d'initiatives les concernant directement telles que,

respectivement, « YouEngage » et « Ra'idat ». Les activités multilatérales de plaidoyer concernant les arrestations et les détentions arbitraires, l'amélioration de l'accès aux centres de détention et la publication en 2024 d'un rapport sur les charniers à Tarhouna établi conjointement par la MANUL et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sont des réalisations de taille dans un contexte marqué par la difficulté à amener les auteurs de violations flagrantes des droits humains à répondre de leurs actes et l'affaiblissement de l'état de droit.

Analyse conjointe et communication stratégique

28. L'analyse conjointe, la perception de la situation et les évaluations internes fondées sur des informations confirmées et tirées de multiples sources constituent toujours de solides moyens permettant à la MANUL d'exécuter son mandat, d'élaborer des stratégies et de prendre des mesures en temps voulu face à l'évolution de la situation. Le fait que la Mission connaît très bien les principales parties au conflit et réalise des analyses prévisionnelles et des estimations des risques permet à son équipe de direction de se fonder sur des observations fiables en temps réel pour organiser les activités et passer à l'action. Par exemple, lors des élections municipales de 2024, la cartographie des zones de tension a aidé à prévoir de possibles violences et à orienter les stratégies de règlement des différends. De même, lors des affrontements qui ont eu lieu en 2025 à Tripoli, les informations sur l'évolution de la situation recueillies en temps quasi réel ont directement appuyé les efforts de désescalade entrepris par la Mission. Les dispositifs de collecte de données et de communication de l'information de la MANUL ont également joué un rôle clé dans le suivi des progrès réalisés en matière de protection et d'intégration des femmes.

29. Une communication avec le public fondée sur une stratégie mûrement réfléchie demeure essentielle pour les activités de la Mission, le climat ambiant étant de plus en plus alourdi par la mésinformation et la désinformation, l'incitation et les discours de haine, en particulier dans les médias sociaux. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2025, la MANUL a renforcé ses capacités de surveillance et d'alerte rapide, apporté des améliorations concernant les informations en ligne bilingues (en anglais et en arabe) et a mené des campagnes thématiques et diffusé des contenus multimédias adaptés aux contextes locaux afin de faire connaître les efforts déployés par les acteurs de la société civile, les femmes d'influence et les jeunes.

30. La MANUL et l'équipe de pays des Nations Unies se concertent au sujet des communications extérieures et des activités de plaidoyer dans divers domaines. Néanmoins, à certains moments, la MANUL a communiqué essentiellement par réaction et peut davantage prendre en compte la communication dans ses activités relatives aux questions politiques et à la diplomatie publique. Des progrès ont été accomplis à cet égard ces derniers mois. Par exemple, des informations ont été diffusées au sujet du rapport du comité consultatif d'experts libyens et la stratégie de communication a été actualisée en vue d'encourager la mobilisation politique.

Collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies

31. La MANUL a continué de travailler en collaboration étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies dans des domaines opérationnels et stratégiques clés. L'équipe intégrée d'appui électoral MANUL-PNUD est un exemple de bonne pratique de programmation conjointe. En ce qui concerne les droits humains, la MANUL a collaboré avec des membres de l'équipe de pays dans des domaines tels que des voies de recours pour les familles de personnes disparues et des textes de loi concernant la violence à l'égard des femmes. Dans le domaine de la lutte antimines, par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, du Centre libyen de lutte antimines et de démineurs des institutions de sécurité, la MANUL a coordonné les interventions face aux risques d'explosion et mené des activités connexes de renforcement des

capacités. Ces efforts montrent les possibilités offertes par une action commune et la nécessité de mieux structurer les programmes de manière plus stratégique dans les différents domaines d'activité. Pour accroître les effets collectifs de l'action menée, il sera essentiel de renforcer les liens analytiques et programmatiques entre la MANUL et l'équipe de pays, en particulier dans les domaines politiquement sensibles tels que les élections, l'état de droit, la justice transitionnelle et la réforme économique.

B. Obstacles

32. Depuis l'examen stratégique de 2021, la MANUL s'est heurtée à une multitude d'obstacles qui ont lourdement pesé sur sa capacité à exécuter son mandat dans un contexte marqué par une fragmentation politique persistante, des capacités institutionnelles inadéquates, une instabilité régionale et un paysage international en mutation.

Fragmentation du paysage politique et paralysie institutionnelle

33. La fracture est-ouest continue d'être le plus grand obstacle à l'exécution du mandat. La double structure de gouvernance de la Libye s'est cimentée depuis 2022 : les autorités parallèles se sont consolidées et sont moins disposées à trouver des compromis, ce qui dénote un repli croissant sur les chasses gardées.

34. L'incapacité d'adopter un cadre juridique et constitutionnel viable pour des élections nationales et de se mettre d'accord sur un système de gouvernance brise encore plus la confiance du public et l'unité nationale. Le statu quo ne fait pas progresser la gouvernance de transition. Il perpétue une logique de jeu à somme nulle, les élites faisant primer leur instinct de survie sur la recherche d'un consensus. Cette réalité a complètement sapé les efforts de la Mission visant à favoriser un processus politique dirigé par les Libyens et à promouvoir la réunification des institutions.

35. Depuis l'examen stratégique de 2021, six personnes ont été à la tête de la MANUL ou conduit les efforts politiques de la Mission. Les fréquents changements à la direction de la Mission depuis que celle-ci a été déployée en 2011 ont eu des effets négatifs sur la continuité des activités, qui n'ont pas pu être menées à bonne fin de manière stratégique, et ont ébranlé la confiance des parties prenantes. Les médiateurs ont rarement fait fond sur les petites avancées réalisées ou processus amorcés par leurs prédécesseurs. En conséquence, les initiatives politiques étaient décousues et la mémoire institutionnelle a été en partie perdue.

36. Ces mouvements à la tête de la Mission expliquent en partie l'absence d'approche « à l'échelle de la mission ». Les activités liées au politique, à la sécurité, à l'économie et aux droits humains ont souvent été menées en vase clos et insuffisamment alignées sur une stratégie cohérente. La gestion du financement des donateurs par les différentes sections de la Mission a également contribué à la fragmentation des interventions, des informations communiquées et de l'application du principe de responsabilité car les ressources ont été mobilisées séparément et utilisées en fonction de différentes priorités plutôt qu'en suivant une stratégie centrale unificatrice. Ce manque de cohérence structurelle a affaibli la capacité de la Mission à faire le lien entre les efforts et réalisations à court terme et les résultats politiques à long terme.

37. La MANUL a souvent adopté une attitude essentiellement réactive. Une part importante des ressources de la Mission a été consacrée à la gestion des crises : apaiser les tensions, négocier des trêves temporaires et éviter l'effondrement des institutions. Ces interventions ont beaucoup compté dans la préservation de la fragile stabilité du pays mais n'ont pas clairement ouvert la voie à un règlement politique

durable. La MANUL a eu tendance à entreprendre des activités (organisation de formations et ateliers et fourniture d'un appui technique par exemple) qui n'étaient pas suffisamment rattachées à des résultats stratégiques permettant de faire avancer le processus politique. Cette dispersion a fait diminuer le poids et l'influence politiques de la Mission.

Contraintes internes et présence limitée en Libye

38. La structure interne de la MANUL a limité sa capacité à s'adapter efficacement à son environnement. La Mission a parfois eu du mal à décloisonner ses activités, la collaboration entre les volets concernant les questions politiques, la sécurité, l'économie et les droits humains laissant à désirer. La coordination est plus souvent ponctuelle que systématique, d'où une fragmentation des activités.

39. La présence géographique de la MANUL reste également limitée. Les problèmes de sécurité, les autorisations à obtenir et les fortes pressions financières font que les activités de la Mission sont pour la plupart limitées à Tripoli. L'Armée nationale libyenne n'a pas autorisé les observateurs du cessez-le-feu de la MANUL à se rendre à Syrte. En outre, la présence de la Mission est très faible à Benghazi et se limite à un membre du personnel recruté sur le plan national dans le sud. Les visites effectuées récemment dans d'autres villes ont permis de multiplier les contacts, mais la Mission ne peut toujours pas vraiment intervenir dans l'ensemble du pays, ce qui affaiblit sa crédibilité.

Fragmentation de la mobilisation internationale et ingérence extérieure

40. Bien qu'ils soient en théorie unis dans leur soutien au mandat de la Mission, en pratique, de nombreux acteurs internationaux poursuive des politiques divergentes, ce qui accentue souvent les divisions internes dans le pays. Des intérêts géopolitiques opposés et une mobilisation à géométrie variable dans le cadre du Processus de Berlin ont réduit l'influence internationale et créé une ambiguïté quant au rôle de l'Organisation des Nations Unies. Les groupes de travail issus du processus de Berlin concernant les questions politiques, la sécurité et l'économie sont inactifs, désorientés ou ont perdu leur influence. Dans ce contexte, la réunion du Comité international de suivi de la situation en Libye du processus de Berlin tenue à Berlin le 20 juin 2025, la première organisée en l'espace de quatre ans, pourrait être un pas important vers une redynamisation de ce cadre et une coordination du soutien international.

41. La présence continue de forces étrangères, de combattants étrangers et de mercenaires et l'afflux d'armes de pointe en Libye, en violation des résolutions du Conseil de sécurité, compromettent la mise en œuvre du cessez-le-feu et la consolidation de l'État.

Manque de cohérence des efforts de réconciliation nationale

42. La capacité de la MANUL à appuyer la réconciliation nationale a été restreinte par une coordination insuffisante avec l'Union africaine, qui joue un rôle de premier plan à ce sujet. La Mission a apporté un appui à l'élaboration d'un cadre juridique national pour la réconciliation et, de son côté, l'Union africaine a proposé une charte pour la paix et la réconciliation nationale, mais ces efforts menés en parallèle n'ont pas été suffisamment harmonisés. Il sera essentiel de renforcer les synergies entre ces initiatives pour favoriser la complémentarité et créer une plus forte dynamique à l'avenir.

MANUL et équipe de pays des Nations Unies : une intégration difficile

43. Malgré l'adoption en 2023 d'un plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, l'intégration de la MANUL et de l'équipe de pays des

Nations Unies reste limitée. La plupart des sections de la MANUL relèvent de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et fonctionnent indépendamment du programme de développement de la Représentante spéciale adjointe et Coordonnatrice résidente. Les occasions d'agir de concert, notamment à la suite des inondations de 2023 à Derna, n'ont pas été systématiquement saisies. Ces insuffisances soulignent que la planification conjointe et les mécanismes de partage des ressources doivent être plus structurés.

Ressources financières limitées et ressources humaines insuffisantes

44. La crise de liquidités qui touche l'ensemble de l'Organisation fait peser de nouvelles pressions structurelles sur la MANUL. Les réductions budgétaires et les réductions d'effectifs ont obligé à réaffecter les ressources, une tâche difficile. Beaucoup est attendu de la Mission en termes de résultats mais les ressources disponibles ne correspondent pas à ces attentes. Des postes essentiels, notamment ceux de conseiller(ère) principal(e) pour les affaires économiques et de conseiller(ère) principal(e) pour les questions de genre, sont toujours vacants en raison du gel des recrutements actuel. Dans le même temps, il a été difficile de recruter des personnes ayant des compétences spécialisées, notamment la maîtrise de l'arabe, ce qui entrave la capacité de la Mission de s'adapter et de redynamiser ses capacités.

Décalage de perception et manque de légitimité

45. Le décalage de perception du public continue de poser problème. La MANUL conserve une certaine crédibilité auprès des élites, mais le mécontentement de la population croît à mesure que l'impasse politique se prolonge. Nombre de Libyennes et de Libyens s'interrogent sur l'efficacité et l'impartialité de la Mission et mentionnent l'absence de véritables progrès après 14 ans de présence. La Mission a accru sa visibilité et amélioré sa communication, mais le discours stratégique a souvent du mal à l'emporter sur la désinformation, la manipulation des médias et une interprétation erronée du mandat de la Mission. De nouvelles plateformes de communication ciblant les jeunes, les femmes et les communautés marginalisées ont été mises en place, mais leur portée est actuellement limitée et doit être élargie afin que les initiatives soient soutenues de la base au sommet.

IV. Recommandations

46. Les effets réciproques des pressions extérieures, des restrictions internes et d'un environnement opérationnel fragmenté a limité la capacité de la MANUL à exécuter son mandat. La Mission a apporté des contributions importantes dans de multiples domaines, mais il ressort de l'examen stratégique que les efforts de la Mission doivent être groupés afin d'assurer l'efficacité stratégique nécessaire pour modifier la trajectoire politique de la Libye. Les tâches actuellement confiées à la MANUL sont très nombreuses mais ni sa structure ni ses ressources ne lui permettent de toutes les accomplir. Si les activités de la Mission ne sont pas davantage ciblées et plus cohérentes, il existe un véritable risque qu'elle continue d'opérer de manière tactique et par réaction.

47. Pour appuyer efficacement la transition politique en Libye avec des ressources de plus en plus limitées, l'orientation stratégique de la MANUL ainsi que la structure interne, les effectifs, la présence géographique et la présence de sécurité de la Mission doivent être réajustés. Les ajustements proposés devraient renforcer la capacité de la Mission à exécuter son mandat principal, en lui permettant de faire davantage en sorte, de propos délibéré, que ses ressources visent à réaliser une unique priorité

stratégique globale : relancer et faciliter un processus politique crédible et inclusif dirigé par les Libyens.

A. Orientation stratégique

Donner la priorité au processus politique et user des bons offices

48. L'appui à la recherche d'une solution politique au conflit libyen reste au cœur de la mission principale de la MANUL. Il devrait être clairement considéré comme une priorité essentielle dans toutes les activités de la MANUL, dont le rôle est de créer des conditions et des processus propices à des négociations menées sous la conduite des Libyens. Un repositionnement de la MANUL qui permette à la Mission de jouer ce rôle de manière claire, cohérente et efficace est une priorité stratégique fondamentale.

49. Les élections nationales restent un élément majeur, aussi bien comme processus technique que comme moyen de rétablir la légitimité et la responsabilité effective des institutions libyennes. Cependant, plutôt que d'être considérées comme une fin en soi, les élections devraient être intégrées dans un règlement politique plus large qui permette à la Libye de sortir des périodes de transition en série et d'instaurer un régime de gouvernance stable fondé sur une constitution permanente. L'appui de la MANUL à une nouvelle feuille de route électorale devrait donc faire partie d'efforts plus larges visant à réunifier les institutions et à en protéger l'intégrité, à agrandir l'espace politique et à favoriser la réconciliation nationale, dans un environnement qui permette de trouver des compromis et de faire sortir le pays de la logique politique du jeu à somme nulle.

50. Tous les axes de travail de la Mission devraient être réorganisés afin de donner la priorité aux activités liées au processus politique et aux résultats escomptés à cet égard. L'action diplomatique et la communication avec le public sont d'une importance déterminante. À cette fin, tous les outils à la disposition de l'Organisation doivent être utilisés – notamment l'information du public et le régime de sanctions existant – afin de favoriser le compromis et de décourager les fauteurs de troubles. Pour y parvenir, le Conseil de sécurité doit, d'une seule voix, apporter un soutien concret en faisant en sorte que les activités de la MANUL bénéficient d'un appui international et en faisant pression sur les fauteurs de troubles qui se trouvent en Libye et à l'extérieur du pays.

Pouvoir fédérateur de l'ONU

51. La MANUL devrait tirer pleinement parti du pouvoir fédérateur de l'Organisation en jouant un rôle de premier plan dans l'organisation des activités des quatre groupes de travail (concernant les questions politiques, la sécurité, l'économie et le droit international humanitaire et les droits humains) du Processus de Berlin, dans l'établissement de leur programme de travail et dans la fourniture de services de secrétariat à ces groupes. La MANUL devrait coordonner les activités de ces groupes au moyen de plans de travail et de grandes étapes clairement définies et assorties de délais qui s'inscrivent directement dans le cadre d'un processus politique cohérent.

52. Une plus grande inclusivité devrait orienter les échanges de la Mission avec les membres du Processus de Berlin. À cette fin, les groupes de travail devraient adopter une démarche plus représentative qui rassemble les acteurs régionaux et internationaux dont les positions divergentes ont eu pour effet un manque de cohérence internationale. Une plateforme commune bénéficiant d'un appui politique pourrait contribuer à ce que la mobilisation extérieure soutienne le processus l'engagement extérieur sur le processus politique dirigé par les Libyens.

53. En parallèle, il faudrait poursuivre les efforts visant à donner une impulsion à la réunification des institutions et au rétablissement d'une gouvernance efficace. Les cadres de dialogue existants devraient être renforcés et, si nécessaire, de nouveaux espaces de dialogue devraient être créés pour un temps afin de traiter les questions prioritaires, à l'instar du comité consultatif d'experts libyens. Ces mécanismes devraient être rattachés de manière stratégique à des négociations politiques plus larges et s'inscrire dans le cadre du processus de Berlin afin de tirer efficacement parti de l'appui que les principaux États Membres apportent aux volets du processus politique dirigé par les Libyens concernant les questions politiques, l'économie, la sécurité et les droits humains.

Volet économique

54. Le volet économique reste essentiel à la transition politique et à la stabilité à long terme du pays. Il est recommandé que cette dimension du mandat de la MANUL soit renforcée, en mettant l'accent sur le fait qu'il importe d'unifier les principales institutions économiques de la Libye, d'en garantir la transparence et d'en préserver l'indépendance, en particulier la Banque centrale de Libye, la National Oil Corporation et la Cour des comptes libyenne.

55. Un resserrement de la collaboration entre la MANUL et les institutions financières internationales pourrait permettre à la Mission de tirer parti des connaissances techniques de ces institutions pour intensifier ses activités liées au volet économique sans nouvelles incidences budgétaires. La mise en place, à la MANUL, d'une section chargée exclusivement des questions économiques qui fasse écho aux structures d'appui prévues pour les autres groupes de travail issus du processus de Berlin et tienne compte des contributions des organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernés garantirait un soutien international constant et efficace dans tous les aspects du programme de réforme économique.

Sécurité et cessez-le-feu

56. La stabilisation des conditions de sécurité en Libye est un préalable absolu à l'avancement du processus politique. Pour y parvenir, la Mission devrait réorganiser ses activités concernant la sécurité – de la mise en œuvre du cessez-le-feu au renforcement de la confiance et à la réunification des institutions militaires et des institutions de sécurité. Dans le cadre de cette réorganisation, la MANUL devrait fusionner sa composante chargée des questions liées au cessez-le-feu et ses sections spécialisées dans les organismes de sécurité en une structure à l'appui du processus politique, en tirant parti du soutien efficace du groupe de travail sur la sécurité issu du processus de Berlin.

57. Une approche réajustée et tenant compte des aspects politiques qui assure un bon enchaînement des activités est nécessaire. Le rôle de la MANUL devrait passer de la mise en œuvre directe à la facilitation, notamment à la facilitation d'un dialogue politique entre les acteurs libyens de l'est et de l'ouest du pays. Il est recommandé de renforcer les forums de dialogue sur la sécurité, telle la Commission militaire conjointe, et d'aligner leurs activités sur les objectifs du volet consacré à la sécurité. La Mission devrait poursuivre les échanges avec la Commission militaire conjointe et avec d'autres partenaires libyens et internationaux en vue de faciliter le retrait progressif des forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires de Libye. Des informations relatives à la lutte antimines, y compris l'atténuation de la menace liée aux engins explosifs improvisés, pourraient être communiquées de manière plus stratégique afin de mettre l'accent sur les résultats concrets, ce qui renforcerait la crédibilité de la Mission et contribuerait à la réalisation d'avancées politiques.

Droits humains et état de droit

58. L'action de la MANUL concernant les droits humains et l'état de droit joue un rôle central dans le processus politique de la Libye. Dans un contexte marqué par des atteintes, des violations et une impunité généralisées et la justice et l'établissement des responsabilités étant réclamés depuis longtemps, les activités de surveillance, d'information et de plaidoyer de la Mission donnent un poids politique décisif, renforcent la confiance publique et contribuent à jeter les bases juridiques et normatives d'un règlement politique durable. Les préoccupations relatives aux droits humains et à l'état de droit devraient être systématiquement prises en compte dans les activités de bons offices et de médiation de la Mission, ainsi que dans d'autres domaines tels que la mise en œuvre du cessez-le-feu, la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

59. La protection de l'espace politique et civique devrait continuer d'être une priorité. L'intimidation de la société civile, des médias et des acteurs politiques ainsi que la détention politique, les arrestations arbitraires et les violences sexuelles liées au conflit sapent la crédibilité de tout processus électoral. Il faut s'attaquer ouvertement à ces problèmes afin que les élections soient inclusives, disputées et libres de toute pression. La capacité de surveillance sur le terrain de la Mission reste un outil essentiel pour prévenir les violations des droits humains et éclairer l'action politique. Le renforcement des institutions de justice libyennes, y compris leur capacité d'assurer le contrôle des lieux de détention, sera également indispensable pour rendre possibles des élections crédibles et la réconciliation.

60. Le groupe de travail sur le droit international humanitaire et les droits humains issu du processus de Berlin devrait être mis à profit de manière plus stratégique afin d'harmoniser le discours international, d'appuyer la réforme juridique et de coordonner les efforts faits dans l'ensemble du système des Nations Unies et avec les principaux partenaires.

Réconciliation nationale et justice transitionnelle

61. La réconciliation nationale reste un impératif politique absolu et une condition préalable à la stabilité à long terme de la Libye. L'Union africaine mène ces efforts, mais la MANUL a un rôle complémentaire à jouer en appuyant la mise en œuvre concrète d'un processus de réconciliation nationale et de justice transitionnelle et en veillant à ce que ce processus soit pris en mains par le pays, centré sur les victimes et directement rattaché au programme politique dans son ensemble. Il sera nécessaire de renforcer les synergies entre l'Union africaine et la MANUL pour favoriser la complémentarité et créer une plus forte dynamique.

62. Dans le cadre d'un renforcement du dispositif du processus de Berlin, la MANUL et l'Union africaine peuvent contribuer à ce que la réconciliation nationale soit une question examinée par les quatre groupes de travail et mise en avant dans tous les aspects du processus politique, avec le soutien des États Membres.

Communication stratégique

63. La communication stratégique est indispensable car elle permet à la MANUL de guider le processus politique, de renforcer la confiance publique et de rester crédible aux yeux des acteurs nationaux et internationaux. La Mission devrait continuer d'améliorer sa stratégie de communication afin de bien faire connaître son mandat, les difficultés auxquelles elle se heurte et les contributions qu'elle apporte, tout en prenant en compte les attentes du public.

64. Une plus forte communication visant les groupes sous-représentés, en particulier les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les

communautés marginalisées, reste une priorité. Le discours doit également faire ressortir la diversité générationnelle : l'avenir politique de la Libye est suspendu à la mobilisation des jeunes populations qui n'ont pas accès à l'information de la même manière que les générations plus âgées et en font une interprétation différente. Les contenus doivent être adaptés au groupe cible, tout en renforçant une vision nationale commune. Des partenariats avec des acteurs locaux fiables de la société civile et une communication régulière avec les médias renforceront ces efforts. La communication stratégique ne doit pas être considérée comme un service d'appui mais comme une composante essentielle de l'exécution du mandat. La communication contribue de manière considérable à la forme que prennent les décisions politiques et il est donc nécessaire de modérément investir dans les capacités de la Mission dans ce domaine.

B. Configuration opérationnelle et réalignement de la Mission

Présence géographique

65. La MANUL devrait maintenir son quartier général à Tripoli mais rééquilibrer sa présence de manière à pouvoir l'étendre de manière ciblée à Benghazi et à Sabha afin de pouvoir mener des activités dans tout le pays. Une présence constante dans l'est et dans le sud de la Libye est essentielle afin que la Mission soit perçue comme représentative et inclusive. La Mission devrait renforcer ses contacts directs avec les autorités locales, les partis politiques et la société civile, notamment par une communication et des visites régulières dans des villes des trois régions du pays. La région du Fezzan, en particulier, n'entre pas suffisamment en ligne de compte dans le processus politique. Pour y remédier, une plus grande présence sur le terrain et de véritables consultations avec les parties prenantes du sud du pays sont nécessaires.

66. Travailler en Libye et non à Tunis devrait continuer d'être la norme. Les considérations financières, les conditions de sécurité et la nécessité de fixer de nouvelles priorités en fonction des ressources existantes font que des tâches logistiques, administratives et autres pouvant être menées en dehors de la Libye pourraient être effectuées à Tunis ou transférées au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et au Centre de services mondial de l'ONU à Brindisi. Dans la mesure du possible, les principales tâches fonctionnelles de la Mission et l'équipe de direction doivent rester basées en Libye afin de promouvoir l'intégration et les relations avec les acteurs nationaux.

Rattachements hiérarchiques, effectifs et structures

67. La structure de la MANUL – pléthorique au sommet et relativement légère pour ce qui est du personnel recruté sur le plan national, en particulier dans les sections techniques – pèse sur l'agilité opérationnelle, ébranle la légitimité locale, restreint la mémoire institutionnelle et affaiblit la communication. Il est donc recommandé que la Mission élabore une stratégie de recrutement national afin que le nombre de membres du personnel de nationalité libyenne augmente à tous les échelons de façon à ce que son orientation politique bénéficie davantage d'un éclairage local.

68. Les rattachements hiérarchiques et les mécanismes de coordination actuels de la Mission doivent être ajustés et rééquilibrés afin de mettre en place une structure plus cohérente et agile. Le chef d'état-major et le chef de l'appui à la mission ont un rôle essentiel à jour pour ce qui est de rétablir une coordination efficace, de faire en sorte que les activités des différentes sections soient harmonisées et de concrétiser la vision stratégique de la Représentante spéciale. Un autre examen des besoins en personnel civil pourrait être envisagé, si nécessaire, afin de faciliter le recrutement sur le plan national, de réaffecter les ressources humaines dans les différents lieux d'affectation et d'ajuster les rattachements hiérarchiques.

69. La répartition des responsabilités entre les deux Représentantes spéciales adjointes devraient être revus. Les tâches doivent être réparties de manière plus stratégique : celles axées sur le développement devraient relever de la Représentante spéciale adjointe et Coordonnatrice résidente et celles concernant les questions politiques et la sécurité continuer de relever de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques. Dans cette nouvelle configuration, les sections des affaires politiques et de l'assistance électorale devraient rester séparées mais se renforcer mutuellement même si les sections ne sont pas toutes rattachées hiérarchiquement à la même Représentante spéciale adjointe.

70. En principe, le modèle de mission intégrée reste utile, notamment pour harmoniser les efforts relatifs aux questions politiques et aux programmes, mais il doit être assorti d'une répartition efficace des tâches, de structures de coordination claires et d'une programmation conjointe avec l'équipe de pays des Nations Unies, en particulier concernant les axes de travail touchant les questions politiques tels que les élections, les droits humains, la gouvernance et le volet économique. La coopération actuelle au sujet des élections, des questions de genre et des droits humains offre des exemples utiles, qui peuvent être suivis dans d'autres domaines, notamment parce que la diminution des ressources financières disponibles pourrait entraîner une réduction de la présence des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Libye.

Gestion des ressources

71. L'extension de la présence de la MANUL à Benghazi et à Sabha engendrera des dépenses considérables, notamment pour les logements, les bureaux, la sécurité et les frais de recrutement ou de réinstallation. La Mission devrait rechercher des solutions concrètes pour contrebalancer certaines de ces dépenses en réaffectant les ressources existantes et en ajustant sa configuration, conformément aux recommandations formulées dans le cadre du présent examen. Par exemple, la répartition des effectifs civils entre Tripoli, Benghazi et Sabha pourrait être revue sans incidence sur les coûts, en mettant l'accent sur le recrutement national, la réduction du taux de vacance et la rationalisation des tâches. L'efficacité opérationnelle peut être améliorée par des mesures visant à réduire les coûts, notamment en renégociant des contrats onéreux, comme celui conclu pour le bail du complexe d'Oea à Tripoli. En ce qui concerne l'appui à la Mission, les services proposés depuis Entebbe et Brindisi devraient être utilisés autant que possible pour les tâches correspondantes telles que la sécurité aérienne, l'approvisionnement, les ressources humaines et le génie.

72. La gestion des ressources extrabudgétaires de la MANUL se fait actuellement de manière fragmentée d'une section à l'autre. Un mécanisme centralisé de planification des ressources est donc nécessaire afin que toutes les activités financées par les donateurs soient alignées sur les priorités stratégiques de la Mission. La mise en place d'un tel mécanisme permettrait à la Mission d'utiliser au mieux les ressources extrabudgétaires afin d'appuyer le processus politique et de répondre aux besoins lorsqu'ils ne peuvent pas être satisfaits au moyen du budget ordinaire.

73. Par ailleurs, la Mission devrait profiter de l'innovation technologique pour accroître son efficacité et son efficience. Elle pourrait être une des premières missions politiques spéciales à utiliser l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies à titre expérimental, notamment pour l'analyse de données, les évaluations prévisionnelles de la sécurité et les procédures administratives. L'utilisation stratégique des nouvelles technologies peut faciliter l'exécution du mandat, améliorer la capacité de réponse et faire la démonstration de l'innovation face à l'austérité financière.

Présence de sécurité et gestion des risques

74. Le dispositif de sécurité de la Mission doit évoluer pour tenir compte des réalités opérationnelles et appuyer son mandat politique principal. Il demeure absolument essentiel de garantir la sécurité du personnel. Dans le même temps, une présence de sécurité plus agile et tenant compte du contexte qui fasse correspondre les mesures de sécurité aux risques réels, facilite l'action sur le terrain et lève les restrictions inutiles de circulation et d'accès doit être assurée. Les examens de l'importance des programmes devraient être systématisés et devenir un outil de planification courante afin que les mesures de sécurité correspondantes soient prises, qu'elles permettent d'exécuter la mission confiée et qu'elles soient régulièrement réajustées en fonction de l'évolution du contexte en Libye.

75. Les dispositifs de sécurité à Benghazi et à Sabha nécessitent des solutions sur mesure qui prennent en compte les difficultés opérationnelles s'y dressant et leur importance stratégique. Un délicat équilibre doit donc être trouvé entre les risques et la présence, l'action et l'accès de la Mission en tant que priorité stratégique.

76. À Tripoli, le déploiement de l'Unité de gardes des Nations Unies a permis de bien assurer la sécurité de périmètre et d'autres capacités, en particulier pendant des périodes de grande instabilité. Les dépenses annuelles connexes s'élevant à plus de 6,7 millions de dollars, une réévaluation de l'Unité de gardes est nécessaire afin de réorganiser ses opérations en fonction de l'évolution des conditions de sécurité changeantes et d'accroître l'efficacité opérationnelle. Il est recommandé qu'une évaluation en bonne et due forme du déploiement de l'Unité de gardes soit réalisée d'ici à avril 2026. La possibilité de réduire le nombre de postes d'observation en vue d'optimiser l'efficacité et de reconfigurer les capacités de neutralisation des explosifs et munitions et les services médicaux actuellement fournis par l'Unité de gardes pourrait être envisagée dans le cadre d'une telle évaluation. Les ajustements apportés à la structure doivent être guidés par le cadre de gestion des risques de sécurité et les décisions relatives à la configuration générale de la Mission.

V. Observations

77. J'apprécie la possibilité offerte par le Conseil de sécurité, qui a demandé un examen stratégique de la MANUL. Quatorze ans après sa création, il est évident que la Mission a toujours un rôle à jouer. Depuis 2021, la Mission mène des activités d'une variété impressionnante concernant les questions politiques, la sécurité, les droits humains et les institutions. La capacité de la Mission à gérer les crises politiques, à faciliter les processus électoraux et à contenir la violence au niveau local démontre son savoir-faire et est la preuve qu'elle a toujours sa place. Ces contributions ont atténué certains des risques les plus élevés de déstabilisation tout en maintenant le fragile statu quo.

78. Le rôle stabilisateur de la MANUL est apprécié, en particulier dans les moments de crise, mais les progrès que la Mission a accomplis dans le cadre de son mandat principal, qui est de faciliter un règlement politique dirigé et contrôlé par les Libyens, restent limités. La dynamique politique et les conditions de sécurité continuent de fissurer l'unité de la Libye et l'intégrité de ses institutions. La situation de sécurité précaire à Tripoli et l'accumulation d'armes lourdes dans les zones habitées sont particulièrement préoccupantes et exposent les civils à un danger inacceptable. Je suis également préoccupé par l'obstruction des élections locales dans plusieurs municipalités dans l'est et dans le sud de la Libye qui empêche les Libyens de ces régions de choisir leurs représentantes et représentants.

79. Face à l'évolution récente de la situation, la tendance doit être inversée d'urgence. En août, ma Représentante spéciale, Mme Hanna Tetteh, a présenté une feuille de route afin qu'une voie réaliste vers l'unité, la stabilité, la légitimité et une gouvernance responsable puisse de nouveau être trouvée dans le cadre d'élections nationales et d'un dialogue structuré. Il est impératif que les dirigeants, les institutions et les autres parties prenantes libyens s'efforcent de coopérer de manière constructive et de bonne foi avec la MANUL aux fins de la mise en œuvre de cette feuille de route, en faisant primer l'intérêt national. Il est essentiel que les membres du Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale s'accordent pour appuyer la mise en œuvre de la feuille de route. Le Comité international de suivi de la situation en Libye du processus de Berlin et ses groupes de travail pourraient notamment jouer un rôle plus actif de manière concertée.

80. J'appuie pleinement les recommandations formulées par l'équipe chargée de l'examen stratégique tendant à ce que la MANUL soit reconfigurée afin que la priorité soit avant tout donnée à la tâche principale qui lui a été confiée, à savoir faciliter la redynamisation du processus politique, et que la Mission rééquilibre sa présence dans l'ensemble de la Libye et fasse davantage concorder ses activités avec les efforts de prise en mains par le pays et les résultats escomptés à long terme. Je recommande que les constatations et recommandations de l'équipe chargée de l'examen stratégique, telles que formulées dans le présent rapport, soient prises en compte dans le prochain mandat de la MANUL.

81. Conformément à la demande du Conseil de sécurité et compte tenu des fortes contraintes financières exercées dans le monde entier, le présent rapport contient des propositions concrètes visant à ce que la MANUL réaffecte des ressources existantes et effectue les gains d'efficacité qui lui permettront de s'employer au mieux à réaliser les priorités stratégiques. Néanmoins, des ressources supplémentaires pourraient être nécessaires à la mise en œuvre globale, en particulier au renforcement de la présence à Benghazi et à Sabha, compte tenu notamment des aspects opérationnels et des mesures de sécurité requises.

82. Je remercie Mme Kroslak et son équipe d'avoir réalisé l'examen stratégique et formulé des constatations et recommandations. Je remercie également les autorités libyennes ainsi que l'équipe de direction et le personnel de la MANUL d'avoir facilité cet examen stratégique.